

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 avril 2010

Résultat définitif du vote des résolutions

Les actionnaires présents ou représentés totalisent **2 643 667** soit **77,8%** du capital et des droits de vote.

Sens du vote (en nombre de voix)	Résolution N°			
	1	2	3	4
Pour	2 642 227	2 641 970	2 641 571	2 643 507
Contre	100	5	631	0
Abstention	1 340	1 692	1 465	160
Nul				
Total voix	2 643 667	2 643 667	2 643 667	2 643 667
Pourcentage d'approbation	99,95%	99,94%	99,92%	99,99%

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les résolutions proposées. Les résultats du vote sont arrêtés par Maître Issouf BAADHIO, avocat à la COUR, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Burkina Faso. Le texte intégral du rapport peut être consulté au siège de la Société.